Comptes-rendus d'activités SNNL botanique 2019

7)- 13 août 2019 Marche-en-Famenne – Aux Brûlés

Temps couvert, mais sec, 20°.
17 participants, guide Geneviève Adam.
Le circuit se situe dans le carré IFBL H64731.

Étant donné la sécheresse persistante, nous avons cherché un site comportant des zones humides. Le site SGIB n°1980 du Bois de Famenne entre Waillet et Marche nous offre cette caractéristique. En voici la description reprise du site de la Région Wallonne qui lui est dédié : « *S'étendant sur plus de 530 hectares entre les localités de Marche-en-Famenne, au sud, et de Waillet au nord, le Bois de Famenne est une zone de très grand intérêt biologique qui a justifié sa désignation comme site Natura 2000. Ce massif forestier est occupé principalement par une chênaie-charmaie famennienne reposant sur des schistes calcarifères, entrecoupée par des plantations résineuses. Il est traversé par plusieurs petits cours d'eau et comporte en outre quelques petits étangs. Les layons et les clairières qui ponctuent le site renferment des trésors botaniques, en particulier des éléments de pré humide oligotrophe à la flore si particulière: succise des prés (Succisa pratensis), laîche bleuâtre (Carex panicea), colchique d'automne (Colchicum autumnale) ou encore ophioglosse vulgaire (Ophioglossum vulgatum), parmi les espèces les plus typiques* ».

L'originalité de l'endroit est que l'on peut y admirer des plantes calcicoles au voisinage d'acidiphiles strictes. Au sud-ouest de la route de Waillet, au lieu-dit Les Brûlés, une coupe forestière d'une douzaine d'hectares, occupée il y a quelques années encore par une plantation de douglas, a été érigée en mai 2017 en réserve naturelle domaniale: le LIFE Papillons y a mené des travaux de restauration de prairies humides en vue de favoriser le retour de certains papillons menacés, accompagnés du creusement d'une dizaine de mares à destination des libellules et autres invertébrés aquatiques. La diversité faunistique remarquable du Bois de Famenne est soulignée par la présence de nombreuses espèces dites « patrimoniales ».



De nombreux participants sont venus découvrir cette « nouvelle » réserve domaniale.

Nous parcourons essentiellement la zone mise à blanc ~~et~~ occupée précédemment par des douglas. Une série de mares ont été creusée au milieu de cette prairie à succise des prés (*Succisa pratensis*). La gestion tente à favoriser le développement de cette espèce (hélas en en resemant !) pour favoriser le maintien du damier de la succise (*Euphydryas aurinia*). La diversité de la flore est engendrée d'abord par son sous-sol si particulier composé de schistes en partie calcarifères et ensuite par les modifications du milieu naturel dues à l'action de l'homme. Ainsi, le creusement des mares a mis le schiste à nu, rendant le sol minéral et pauvre en nutriments.

Vu ces circonstances, il n'est guère possible d'y retrouver des groupements végétaux typiques, mais plutôt un beau mélange d'espèces plus ou moins intéressantes. C'est pourquoi nous nous arrêtons à quelques-unes parmi les moins courantes.

Ces prairies humides à nappe phréatique fluctuante est le domaine des joncs : *Juncus articulatus, J. bulbosus, J. conglomeratus, J. effusus, J. inflexus, J. tenageia*. Nous connaissons la rareté et la fragilité de ce dernier. Notre Flore Bleue ~~en~~ renseigne 24 espèces de joncs, c'est dire s'il y a matière à étude, sachant qu'on n'en rencontre guère que la moitié lors de nos excursions, dont environ huit qui ne sont pas classées R ou RR.

Nous savons que certaines espèces ont une forme très différente lorsqu'elles sont immergées ou en accommodat terrestre. Nous l'avons constaté avec le jonc couché (*J. bulbosus* subsp*. bulbosus*).



J. bulbosus subsp*. bulbosus* forme immergée avec de longs et nombreux stolons.

L’exemplaire de la photo ci-dessus a été « pêché » au sein de la végétation aquatique filamenteuse des mares.

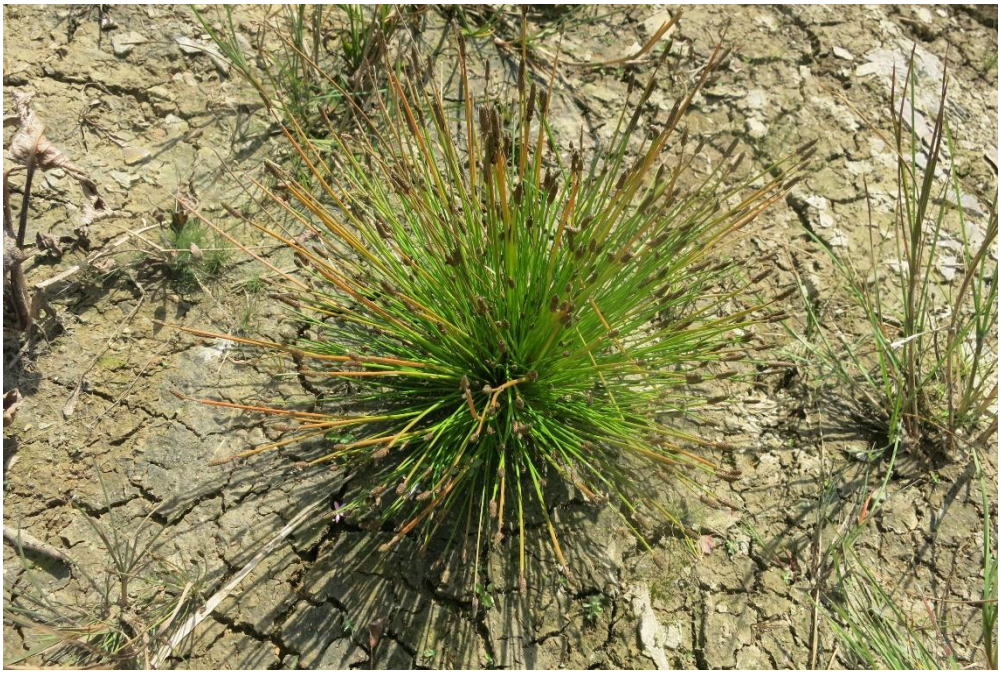
Le "jonc couché", amphibie, est une des caractéristiques, avec *Luronium natans* entre autres, de l’ordre des Littorelletalia uniflorae, en bordure de pièces d’eau oligotrophes (commentaire de Robert Iserentant et Marie-Thérèse Romain qui l’ont examiné sous la loupe binoculaire). Le résultat de leurs propres récoltes dans les différentes mares met en évidence la présence de Charophytes (groupe intéressant d’algues vertes verticillées de nos eaux douces) : *Nitella capillaris* (espèce oligotrophe dont il ne reste que quelques fragments : c’est une espèce printanière et la canicule a en partie desséché les mares), *Chara globularis* dans presque toutes les mares, *C. vulgaris* dans une (espèces mésotrophes mais à large amplitude écologique), ainsi qu’un potamot déterminé comme *Potamogeton trichoides* dans 4 mares. Un autre potamot est déterminé comme *P. pusillus* par Guy Bouxin. La discussion reste ouverte mais il est possible que les deux espèces cohabitent !

L’intérêt des mares ici creusées est dû à leurs eaux acides et oligotrophes. Si l’on suppose et espère que les espèces relevées ici sont apparues naturellement sur le site, on sait aussi que les gestionnaires ont, hélas, introduit le flûteau nageant (*Luronium natans*). Ce taxon très rare est présent en Campine et n’est pas renseigné en Wallonie par François Crépin (Manuel de la Flore de Belgique, cinquième édition 1884). Il aurait aussi été ré-introduit en 2017 dans l’étang de Luchy. Aberrations de gestion, qui fausse l’évolution naturelle et l’interprétation des milieux.



Luronium natans : jolie espèce de la famille des Alismatacées, avec ses fleurs à trois pétales libres, comme le plantain d’eau. Remarquez les feuilles flottantes qui servent ici de radeau pour des larves d’insectes.

Une autre espèce a également été introduite : le scirpe à épis obtus (*Eleocharis obtusa*). C’est une espèce dite obsidionale*. Elle est proche d’*Eleocharis ovata* dont les caractères distinctifs sont essentiellement dimensionnels. *Eleocharis obtusa* est plus robuste et a généralement 3 étamines (2 pour l’autre). « Elle est peut-être méconnue en France. Elle fait partie des rizicoles, notamment en Italie du Nord. » (Flora Gallica).



Eleocharis obtusa

* : obsidional, qui concerne le siège d'une ville (obsidio en latin = siège). Il s'agirait d'une plante véhiculée par les militaires lors de leurs déplacements, en campagne ou en manœuvres.

Un autre groupe que nous rencontrons inévitablement dans ces prairies humides, les laîches. *Carex acutiformis, C. demissa, C. flacca, C. ovalis* et *C. pallescens. Carex demissa* fait partie du groupe de *Carex flava*. Les utricules de *Carex demissa* sont étalés et leurs becs distincts et longs sont pratiquement dans l'axe de l'utricule et non réfléchis formant un angle de plus de 20° comme chez *Carex flava*. Retenons que *Carex demissa* a une ligule pratiquement nulle et que, généralement mais pas toujours, l'épi femelle inférieur est implanté sur la tige nettement plus bas que les autres. Les espèces de ce groupe demandent beaucoup d'attention parce qu'elles sont très proches et certains de leurs caractères sont variables.

Parmi les Cypéracées, nous avons le plaisir de voir le scirpe sétacé (*Isolepis setacea*). Il ne faut pas le confondre avec le scirpe épingle (*Eleocharis acicularis*) dont l'inflorescence est constituée d'un épi solitaire, situé au sommet de la tige. Chez *Isolepis setacea*, les épis semblent latéraux suite à la bractée qui prolonge la tige.



Aspect actuel d'une mare. Les maintenir en l'état exige une gestion suivie.

Quelques espèces retiennent encore notre attention : *Rorippa palustris, Gnaphalium sylvaticum, Trifolium aureum, Rosa tomentosa, …*

Un séneçon possédant des fleurs ligulées, des feuilles découpées à lobes longs et étroits nettement aranéeuses : *Senecio erucifolius*.





Le séneçon à feuilles de roquette se rencontre dans les prairies sur marne ou comme ici sur schiste, surtout en Fagne-Famenne.



Rosa tomentosa. À défaut de fleurs et de fruits, la pilosité, les aiguillons peu arqués et les dents simplement dentées sont les seuls indices visibles. Nous faisons confiance à ceux qui l'ont déterminée précédemment.









Voici des traces du raton laveur commun (*Procyon lotor*). Les empreintes, en forme de mains d'enfant, sont faciles à identifier.

« Si *l'on ne parlait pratiquement jamais du raton laveur auparavant, il est devenu un objet de préoccupation important au cours des dernières années. Globalement, les acteurs de terrain rencontrent de plus en plus fréquemment cette espèce exotique (considérée comme*

envahissante) en Région wallonne. Ceci concerne autant des individus morts que vivants ou des indices de présence. Plutôt inféodé aux fonds de vallées, son régime alimentaire, encore mal évalué chez nous, est en cours d'analyse.

Ecologie :

Les fonds de vallées forestiers constituent son habitat préférentiel bien que dans d'autres pays où sa densité est élevée, il s'adapte sans complexe aux zones urbaines (parcs, cimetières, jardins de particuliers...). Pour se nourrir, il semble être relativement opportuniste, saisissant dans les cours d'eau ou sur la terre ferme, les végétaux et les proies les plus disponibles.
Ses mains habiles aident l'animal à laver certains aliments avant de les consommer, d'où son nom. Mais cette agilité lui permet aussi de grimper facilement aux arbres et d'y saisir ses proies avec souplesse ».
Sources : Schockert et al. (2008 ; 2009 ; 2010).

Voilà encore un site qui mérite d'être parcouru aux autres saisons. Nous espérons que la pression urbaine, qui sera inévitable en raison du développement de l'habitat à proximité, ne réduira pas son intérêt biologique à sa portion congrue.

André Smoos

André SMOOS

0032473614750 Mobile
003281441046 Domicile
andre.smoos@skynet.be

Rue de la Chapelle Lessire, 63
B-5020 Malonne (Namur)
Belgique